



Vente d une voiture: arnaque de l acquerreur qui refuse de payer

Par **valentine971**, le **02/05/2012** à **01:08**

Bonjour, ce probleme concerne une amie qui a vendu son vehicule a un homme(qu elle connait de vue etant donne que nous habitons une petite ile ou tout le monde se connait: ile de st martin). L homme lui dit qu il lui paiera ce vehicule mais en 4 fois 500 euros et a partir du mois suivant . Elle lui fait donc confiance et lui cede son vehicule en faisant signer une reconnaissance de dette. Depuis l homme la mene en bateau et ne lui donne pas l argent. Il a fait mettre le vehicule a son nom a lui. Mon amie a ete voir les gendarmes qui lui disent que ca n est pas de leur ressort mais de celui du tribunal. Que doit elle faire? Quels sont ses droits? Merci pour elle pour vos reponses.